



Et vous... comment parlez-vous du handicap ?

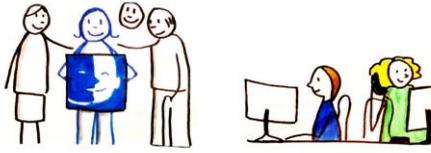


S'engager en faveur des personnes avec une déficience intellectuelle et leurs familles.

Œuvrer pour que leur droit à vivre comme membre à part entière de la société soit respecté.



www.insieme-ge.ch



1. Conseil aux familles

2. Défense des intérêts

3. Offre de répit



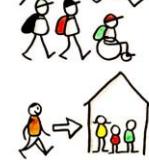
Ecoute



Aide administrative



Conseils juridiques



Vie Associative



Fêtes

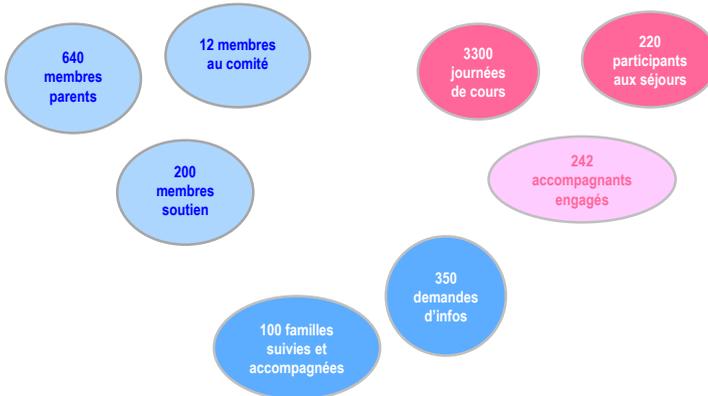


Groupes de parole



Bénévolat

Quelques chiffres





Conseil et soutien aux familles

Ecoute et échange

Accompagnement individuel pour

- **Toute démarche administrative.**
- **Des réunions avec les institutions / le réseau à la demande des familles.**
- **La recherche d'une école, un atelier ou un lieu de vie.**



Conseil et soutien aux familles

- **Soirées d'information**
sur des sujets d'actualité.
- **Organisation de visites**
d'institutions (printemps 2020).
- **Groupes de parents** dont l'enfant réside dans la même institution.



- **Groupes de travail en lien avec différentes thématiques**

Manque de places

Facturation dans les EPH

Vieillessement



Travail sur l'utilisation de la grille d'évaluation des signes du vieillissement avec Cerebral et les EPH permettant un meilleur accompagnement.

insieme-Genève suit le **débat politique et social** autour des questions liées à la déficience intellectuelle et **aide les familles** dans la **défense de leurs intérêts** :

- **Représentation dans 3 commissions officielles.**
- **Présence au sein des conseils des 5 institutions.**
- **Collaboration étroite avec les différents partenaires.**

- Vivre un temps de vacances en dehors de la famille et de l'institution.
- Donner aux familles un temps de répit.
- Favoriser l'autodétermination, la rencontre et l'inclusion.

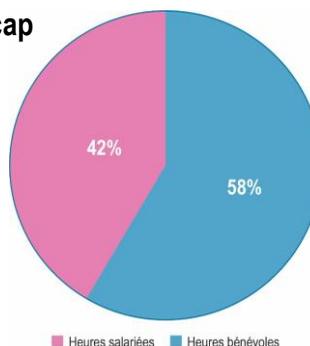


- En 2006 : reprise de la gestion de la **colonie de Genolier**.
- En 2008 : mise en place du **Service genevois de relève de personnes handicapées**, créé avec Cerebral Genève et Pro Infirmis Genève.



Plus de la moitié des heures de travail nécessaires pour le maintien de nos prestations ont été réalisées bénévolement (chiffres 2018)

- **18 bénévoles** pour des balades hebdomadaires avec 25 personnes en situation de handicap hors de leurs institutions.
- **200 bénévoles** pour la vente de cœurs en chocolat.
- **+ de 3000 heures bénévoles** pour les séjours de vacances.



- **Assemblée générale** en mai.
- **Vente de cœurs en chocolat** en octobre.
- **Soirée de carnaval** en mars.



Merci pour votre attention